



LES ARTISANS DE LA FÊTE

UNE ÉQUIPE DU TONNERRE
UN DÉVOUEMENT
SANS BORNES



UNE ÉQUIPE DU TONNERRE

UNE ÉQUIPE DU TONNERRE

Une fois les assises financières assurées, une étape cruciale est franchie. Le développement des éléments de la programmation et des partenariats peuvent débuter avec des paramètres financiers confirmés.

C'est entre 2005 et 2007, avec Pierre Boulanger à la barre de la Direction générale, que s'amorcent les préparatifs de la fête et qu'une grande partie de la programmation de la Société est élaborée et partagée entre quatre secteurs d'activités :

- **Productions du 400^e** – les événements et spectacles produits par la Société ;
- **Espace 400^e** – le site principal des événements : lieu d'accueil, d'animation et d'expositions ;
- **Programmation associée** – les projets d'autres organismes ; et
- **Programmation des Premières Nations** – le reflet de la culture autochtone et des liens historiques tissés avec les Premières Nations.

Ces secteurs sont appuyés par la **Direction générale**, en collaboration avec les directions suivantes :

- **Affaires nationales et internationales** – qui assure le rayonnement du 400^e au Canada et à l'étranger ;
- **Communications – Marketing** – qui comprend les communications, la commandite et la commercialisation ; et
- **Administration** – qui regroupe les ressources humaines, financières, matérielles et informatiques en plus des affaires juridiques.



Pierre Boulanger

Société du 400^e

Déjà, en 2005, la Société commence à dévoiler des pans de plus en plus importants de la programmation des fêtes du 400^e anniversaire de Québec sur le thème de *La Rencontre*. L'année 2008 prend forme et, selon l'échéancier, 2006 et 2007 seront des années de conception et de mise en place des moments marquants du 400^e. Les équipes se préparent et s'organisent et les partenaires s'affirment. Les différents secteurs d'activités de la Société se précisent et les voies à suivre se cristallisent. Tous visent un objectif commun : faire des célébrations un succès digne de l'anniversaire historique qu'ils soulignent.

La Société évalue plusieurs projets à la lumière de ses objectifs et sur les plans de la faisabilité et des coûts. Résultat : elle définit ses productions propres tout en laissant une large place à la programmation proposée par des organismes qui désirent s'associer à elle. Il apparaît déjà qu'un lieu de rencontre animé au quotidien devra être au cœur des festivités et la Société entend réserver un accueil privilégié aux Premières Nations de même qu'aux villes, régions et pays avec lesquels la Ville de Québec entretient des liens de longue date.

Pour mener à bien ce programme ambitieux, des employés et des consultants spécialisés, dotés d'expériences variées, sont embauchés progressivement dès le début de 2006. Plusieurs d'entre eux bénéficient déjà d'une expertise acquise dans l'organisation de grands événements.

Bien entendu, ce long parcours n'est pas parfait, et des ajustements sont nécessaires en cours de route. C'est d'ailleurs le lot de tout organisme voué à la réalisation d'événements qui doivent se dérouler à des dates immuables. Conséquemment, la Société doit faire preuve d'une certaine flexibilité dans son mode de fonctionnement organisationnel tout en respectant pleinement les règles de gouvernance qui doivent prévaloir dans la saine gestion de fonds essentiellement publics.

Même si l'on dénote un certain roulement au sein des équipes, ces dernières sont composées d'employés compétents et dévoués, qui se relaient sans relâche pour faire des célébrations de 2008 une année charnière dont se souviendront longtemps non seulement les citoyens de la ville de Québec, mais aussi ceux du Québec et du Canada tout entier. Tous ont à cœur la réussite des fêtes et n'hésitent pas à déployer leur professionnalisme, leur enthousiasme et leur détermination tout au long de cette aventure.

L'organisation d'un anniversaire de cette ampleur – et la lecture des chapitres qui suivent le confirme – n'est pas chose facile. Par contre, au fil du temps, et à mesure que le calendrier des activités se dessine avec une clarté croissante, tous sont chaque jour plus convaincus qu'en 2008, la fête battra son plein à Québec !

À la veille de 2008, la programmation est en bonne partie établie et diffusée. Du côté des Productions du 400^e, l'équipe a fait appel à de grands noms de la scène culturelle, entre autres Robert Lepage, le Cirque du Soleil et Céline Dion, pour la réalisation de spectacles inédits mettant en valeur la créativité et le talent québécois. Les travaux avancent selon l'échéancier à Espace 400^e, alors que les partenaires de la Programmation associée et de la Nation hôte s'affairent à la préparation de plus de 120 événements. Il en va de même pour les collaborations établies au Canada et à l'étranger. L'administration est en place et les partenariats de commandite et de commercialisation sont en cours. En janvier 2008, Daniel Gélinas viendra à titre de directeur général bonifier le travail accompli et s'inscrire comme grand chef d'orchestre dans la réalisation des productions du 400^e.

Voici sans plus tarder un aperçu du travail effectué en coulisses avant que ne commence cette année de célébrations.

PRODUCTIONS DU 400^e

Les Productions du 400^e ont pour responsabilité la gestion des volets de programmation qui sont produits ou délégués par la Société, conformément au *Cadre de programmation*.

Durant les années 2006 et 2007, l'équipe des Productions du 400^e procède à l'examen des projets afin de se doter d'une approche de réalisation globale et cohérente. Elle rencontre des metteurs en scène, des artistes de la scène et de la vie culturelle, ainsi que des intervenants du monde du spectacle, de la production télévisuelle et des grands événements, afin d'étoffer et de bonifier les concepts préliminaires. Pour certains événements, elle consacre ses énergies à la matérialisation des ententes et, pour d'autres, à la poursuite des démarches de développement.

La Société envisage la possibilité de produire elle-même les spectacles avant de décider de confier la réalisation de certains d'entre eux à des producteurs délégués, y compris la conception artistique, la direction des créateurs et des artistes de même que la fabrication des décors, des costumes et des accessoires. Elle conclut des ententes avec des artistes et des organismes pour des événements particuliers et établit une collaboration spéciale avec des forces vives de la région, dont le Festival d'été de Québec. La Société se réserve un rôle de soutien auprès des producteurs délégués englobant l'aménagement des sites et de la scène, la technique, la logistique, la sécurité et les communications.



Michel Gauthier, Josée Laurence et Yvan Fréchette.

Denis Lemelin

ORGANISATION DES PRODUCTIONS

L'organisation des productions ne se résume pas à la conception du scénario. Dans le domaine des événements et des spectacles, plusieurs étapes doivent être franchies et d'innombrables détails, réglés avant la levée du rideau.

Chaque production commande de nombreuses rencontres entre le producteur délégué, le directeur artistique, l'équipe de création et les responsables des Productions du 400^e. Ces échanges visent à développer le concept et à en évaluer la faisabilité, à valider les scénarios, la mise en scène, le budget et l'échéancier de travail, afin qu'un synopsis final puisse être présenté au conseil d'administration, à qui incombe l'approbation des engagements financiers.

Une des prochaines étapes consiste à trouver un site optimal, processus qui repose sur le repérage de lieux potentiels. Ces derniers doivent être suffisamment vastes pour accueillir le nombre de participants attendus, sans oublier tout l'équipement scénique et la longue liste des services périphériques :

- les loges d'artistes ;
- les services techniques, informatiques et de télécommunications ;
- le matériel de captation en cas de télédiffusion ;
- les services de sécurité ;
- les services de premiers soins ;
- les services de bénévoles ;
- les services d'accueil des dignitaires et des personnes à mobilité réduite ;
- les salles de presse ;
- les services de restauration et de vente d'alcool ;
- les kiosques de vente de produits dérivés ; et
- les services sanitaires.

Il va sans dire que ces lieux doivent être desservis par le réseau de transport en commun et être disponibles le jour de l'événement !

Une fois que le lieu est arrêté et que le propriétaire a accordé le permis d'occupation, l'aménagement du site et de la scène peut commencer. Il faut pour ce faire considérer non seulement les besoins inhérents au déroulement de l'événement, mais aussi toutes les catégories de participants. À mesure que les plans d'aménagement se précisent, des arrangements sont pris avec les fournisseurs de services afin de combler les besoins en électricité, en sonorisation, en éclairage, en climatisation ou en chauffage, en signalisation et en pavage. Il faut s'assurer que quelques jours avant la tenue de l'événement, les pièces du casse-tête s'emboîteront, que les plans d'aménagement se matérialiseront et que les équipements commandés seront livrés et installés.

L'accueil des artistes (transport, hébergement, restauration, loges et accompagnement) sera partagé entre le producteur délégué et la Société, alors que cette dernière s'occupera de l'accréditation des invités, des dignitaires, des représentants des médias et de tous ceux qui seront appelés à travailler à l'organisation de l'événement (artistes, techniciens, secouristes, bénévoles et personnel affecté à la sécurité et aux kiosques). Ces deux fonctions impliquent nécessairement un énorme travail de coordination logistique à l'interne comme avec les nombreux fournisseurs.

Qui dit grande affluence, dit nécessairement sécurité. Cette responsabilité sera partagée avec la Ville, qui assurera la sécurité publique et la circulation, alors que la Société se chargera de la surveillance des équipements, de l'accès et de la sécurité des gens sur le site. L'accueil du public doit également être planifié soigneusement sous les aspects de la circulation, de l'information, de la billetterie le cas échéant, de la restauration, de l'affectation de bénévoles, des premiers soins, des services sanitaires, etc.

En prévision du rassemblement de dizaines de milliers de participants, la Société s'affaire à mettre sur pied des stratégies pour la réduction des matières résiduelles. Une équipe mettra en œuvre le plan de gestion des déchets et du recyclage non seulement les jours de spectacles, mais aussi lors du montage et du démontage, qui pourra prendre jusqu'à 10 jours, y compris la remise en état des lieux.



Danny Pelchat

David Cannon

RÉALISATION DES PRODUCTIONS

À partir de 2006, l'équipe des Productions du 400^e planche sur 22 grands événements, dont quelques-uns seront remaniés ou annulés en cours de route. L'arrivée d'un nouveau directeur général au début de 2008 permettra de confirmer ou de réaligner le travail de planification accompli.



Daniel Gélinas

Gilles Fréchette

Au cours des années 2006 et 2007, la majeure partie du travail de la direction des Productions du 400^e consiste à conclure des ententes de partenariat avec des personnes du domaine artistique reconnues pour leur créativité et des organismes déjà engagés dans la vie culturelle. Durant ces années, l'équipe travaille notamment sur les projets suivants :

- *Le Coup d'envoi*, spectacle d'ouverture du 31 décembre 2007. La direction élabore le concept avec le directeur artistique et ses collaborateurs, choisit le producteur télévisuel qui assumera le rôle de producteur délégué, aménage le site et la scène à la place D'Youville, s'occupe de la logistique, dont la confection des costumes, l'affectation des bénévoles et l'accréditation.
- *Le Parcours 400 ans chrono*, prévu les 5 et 6 janvier 2008. La Société produira l'événement d'hiver avec la collaboration étroite de la directrice artistique, une créatrice d'ici, avec qui elle assurera le développement du scénario, la conception des stations, des costumes, des accessoires et de la technique.
- L'animation culturelle qui précédera la messe du 49^e Congrès eucharistique international, en juin 2008. Des rencontres se tiennent avec les organisateurs, suivies de pourparlers avec le producteur.
- L'arrivée des voiliers de la Grande Traversée de l'Atlantique, prévue à Gaspé et à Québec, en juin 2008. Plusieurs rencontres ont lieu avec les membres organisateurs de la Grande Traversée, de la Fédération Internationale de Voile du Québec, du Club nautique de Gaspé, de la Ville de Québec, du Port de Québec, de la Garde côtière, de Transports Canada et du Conseil régional de Poitou-Charentes afin d'élaborer des scénarios d'animation et d'accueil protocolaire.

- La journée anniversaire du 3 juillet 2008. Le directeur artistique et le producteur délégué responsables de la création, de la production et de la captation télévisuelle sont choisis en 2007. Cette journée commémorative sera ponctuée d'activités protocolaires : une cérémonie du Droit de cité à l'hôtel de ville, une messe à la basilique de Québec, un salut à Champlain, où seront entendues des allocutions et les cloches de plusieurs églises canadiennes, une photo souvenir, une parade militaire et un déjeuner au Château Frontenac, pour se terminer par un spectacle en après-midi.
- Un grand déploiement, du 3 au 5 juillet 2008, alliant arts de la rue, pyrotechnie et spectacles, appelé *L'Opéra urbain*. L'équipe des Productions du 400^e travaille au développement du scénario autant sur le terrain qu'avec les troupes d'artistes pressenties pour participer à ce grand spectacle déambulatoire, inspiré de l'histoire et de l'environnement urbain de Québec. Ce projet sera plus tard abandonné.
- Un grand rassemblement sur les Plaines, le 6 juillet. De grands partenaires sont à pied d'œuvre pour mener à bien ce pique-nique familial avec jeux sportifs, jeux gonflables, animation et photographie aérienne souvenir.
- Le projet Fleuve, planifié pour le 15 août 2008, est en développement avec le directeur artistique. Ce grand événement, qui sera baptisé *Le Chemin qui marche*, rendra hommage au fleuve Saint-Laurent. Le bassin Brown, site initial du projet, de même que le concept d'un plancher de danse flottant sur le fleuve font l'objet d'études de faisabilité. Devant les contraintes techniques, le choix du site se porte finalement sur la baie de Beauport. Les autorisations nécessaires sont obtenues auprès de la Ville de Québec, du Port de Québec, de Transports Canada et de la Garde côtière canadienne.
- Une série de grands concerts, dont celui de Céline Dion. Après une longue période de négociation suivie de près par les médias, une entente est conclue en novembre 2007 avec le producteur afin de recevoir Céline Dion sur les plaines d'Abraham le 22 août 2008. Des plans sont en préparation pour maximiser la capacité d'accueil du site, qui constitue un enjeu important, compte tenu de la très grande popularité de la chanteuse. Une réflexion est amorcée sur les modalités de distribution des billets.
- Un spectacle du Cirque du Soleil célébrant la Francophonie. En août 2007, il est convenu que le Cirque du Soleil présentera le spectacle de clôture des festivités du 400^e anniversaire, qui coïncidera avec la fin des activités du Sommet de la Francophonie à Québec. Des représentations sont prévues les 17, 18 et 19 octobre 2008 au Colisée Pepsi.

À mesure que l'échéance de 2008 approche, la programmation se précise et la Société s'efforce de concilier les productions et le goût du public. Malgré le fait qu'un bon nombre de projets soient sur les rails à la fin de 2007, l'apport de Daniel Gélinas en 2008 contribuera grandement à bonifier le travail accompli, qu'on pense notamment à un grand karaoké, à la venue de Paul McCartney, au spectacle conjoint avec la France, au concert de l'Orchestre symphonique de Québec sur les Plaines ou au spectacle de clôture du 31 décembre 2008.

Les réalisations seront présentées plus loin au chapitre des **Productions du 400^e**.

ORGANISMES COLLABORATEURS

Produire des événements comme ceux présentés par la Société exige l'établissement de multiples associations. La Société a bénéficié de l'ouverture et de la collaboration exemplaire de plusieurs services de la Ville de Québec, de propriétaires de lieux publics et de divers organismes lors de l'organisation de ses productions. Par exemple, le Bureau du développement touristique et des grands événements de la Ville de Québec a offert un soutien précieux en agissant en tant que guichet unique et en concertant avec les services et organismes suivants un comité municipal interservices :

- Arrondissement de La Cité, division culture, loisirs et vie communautaire
- Arrondissement de La Cité, division des travaux publics
- Commissariat aux relations internationales
- Service de l'aménagement du territoire, division du transport
- Service de la gestion des immeubles
- Service de police
- Service de protection contre l'incendie
- Service des communications
- Service des technologies de l'information et des télécommunications et
- Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
- Office du tourisme de Québec
- Réseau de transport de la Capitale

En plus de permettre l'occupation de leur terrain, les propriétaires des lieux d'événements ont fourni des services, des locaux et de l'équipement et rendu disponible du personnel. La Société a grandement apprécié la collaboration établie, entre autres, avec les entités suivantes :

- Administration portuaire de Québec
- Assemblée nationale du Québec
- Commission de la capitale nationale du Québec
- Commission des champs de bataille nationaux
- Défense nationale
- Environnement Canada
- Parcs Canada
- Transports Canada
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada



Gilles Fréchette

Martin Côté (RTC), Marc Des Rivières (Ville de Québec), Daniel Gélinas, Jean-Louis Duchesne (Ville de Québec) et Martial Tremblay (Service de police).

Comme tout autre organisme, la Société a dû se conformer notamment aux réglementations mises en vigueur par les instances suivantes :

- Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (relations avec les artistes)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (permis de vente et inspection des aliments)
- Office de la protection du consommateur (permis de vente itinérante)
- Régie des alcools, des courses et des jeux (permis de vente d'alcool)
- Régie du bâtiment (construction des structures et des gradins)
- Service de police (circulation et capacité des sites)
- Service de protection contre les incendies (pyrotechnie)
- Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (droits d'auteur pour la reproduction d'œuvres musicales)
- Union des artistes (relations avec les artistes)
- Ville de Québec (permis de vente et d'affichage)

ÉQUIPE DES PRODUCTIONS DU 400^e

L'orientation initiale prévoyait que la Société produirait elle-même la majorité des spectacles, ce qui aurait nécessité l'embauche d'une équipe nombreuse. Toutefois, cette approche a évolué, et la Société a finalement confié la production des spectacles et événements d'envergure à des producteurs délégués disposant d'une expertise et de ressources spécialisées.

Après avoir défini les concepts, l'équipe des Productions du 400^e a appuyé les producteurs délégués par l'aménagement des sites, la prestation de services techniques et de logistique et l'affectation de bénévoles. À ce propos, le Service des bénévoles, traité au prochain chapitre, faisait partie de l'équipe des Productions du 400^e.



Paul Sabourin

Société du 400^e

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

PRODUCTION

Directeurs

Philippe Cannon, directeur – Spectacles et événements
(de mai 2004 à septembre 2007)

Danny Pelchat, producteur exécutif délégué
(de janvier 2006 à janvier 2008)

Jean Marois, directeur – Productions du 400^e
(de janvier à août 2008)

Adjointes administratives

Julie Boivin

Stéphanie Gervais

Directeurs de production

François Plante

Paul Sabourin

Coordonnatrice de production

Mélanie Fecteau

Coordonnatrices de projet

Julie Boivin

Isabelle Moffet

Anne-Julie Vallée

Assistants de production

Marie-Soleil Bergeron

Stéphanie Gervais

Véronique Pilon

SERVICES TECHNIQUES

Directeur des services techniques

Yvan Fréchette

Adjointe aux services techniques

Geneviève Paquette

Chef monteur et dessinateur

Raynald Forgues

Directeur de l'aménagement

André Boulard

Commissionnaire

Jean-Marc Daigle

LOGISTIQUE

Directrice de la logistique

Sophie Bernier

Coordonnatrice de la logistique

Geneviève Lamontagne

Assistante de coordination à la logistique

Cécile Testud

ESPACE 400^e

Espace 400^e sera le cœur des festivités à l'été 2008. La conception du lieu d'accueil et de convergence de la population et des visiteurs sera l'objet d'un processus de longue haleine avant son ouverture en juin 2008. Durant la phase des préparatifs, on enrichit Espace 400^e d'un pavillon central, entouré d'aménagements temporaires multifonctionnels et de jardins extérieurs. On imagine aussi quelque 120 jours de programmation, auxquels viendront se greffer une exposition permanente et un spectacle multimédia sans pareil.

AMÉNAGEMENT

En 2004, la Société commande une étude pour valider la possibilité de créer un tel espace et, le cas échéant, pour déterminer le lieu le plus approprié. La pertinence ayant été démontrée, le secteur du bassin Louise, au Vieux-Port, s'impose par ses qualités parmi une sélection de 10 sites potentiels. Une seconde étude porte sur les aménagements et les infrastructures nécessaires à l'installation du site officiel des fêtes. Enfin, au début de 2005, une étude préparatoire est consacrée à l'aménagement et au design d'Espace 400^e au bassin Louise.

Ce secteur est de propriété fédérale et le Centre d'interprétation du Vieux-Port, ciblé comme bâtiment d'accueil, est le bien de Parcs Canada. L'ensemble du secteur requiert des investissements afin d'en faire un lieu propice à l'animation projetée doté de la capacité d'accueil nécessaire pour recevoir le nombre de visiteurs attendus. En 2005, la Société a axé ses efforts sur l'obtention de financement par le gouvernement fédéral, qui résultera en un investissement de 24 millions de dollars pour permettre la réalisation de travaux d'agrandissement du bâtiment (4 180 mètres carrés), la réfection des quais, l'aménagement d'une promenade, la construction d'une passerelle et des installations temporaires.



Esquisse d'Espace 400^e

Ben Gauthier

La planification des aménagements se fait en étroite collaboration avec Parcs Canada, conjointement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), l'Administration portuaire de Québec, la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec. Le site d'Espace 400^e longera le bassin Louise sur environ 600 mètres, entre le Marché du Vieux-Port et le quai Renaud 2, et ses aménagements occuperont, au total, 28 300 mètres carrés.

Le concours d'architecture lancé par TPSGC pour la transformation du Centre d'interprétation est remporté par le consortium formé par Dan Hanganu et Côté Leahy Cardas, Architectes. Les firmes d'ingénieurs-conseils SNC-Lavalin et Cima + sont également mises à contribution. Lors des travaux, TPSGC tient à ce que des principes de développement durable soient mis en application, tels que le recyclage des matériaux, la réduction des déchets et l'efficacité énergétique. Le projet doit aussi répondre aux exigences du niveau de certification Argent du *Leadership in Energy and Environmental Design (LEED)*.

En septembre 2005, les citoyens et commerçants des environs, les usagers de la marina de même que le grand public sont informés du projet par le biais de brochures et de séances d'information. Puis, à partir d'octobre 2006, le bâtiment qui deviendra le Pavillon d'Espace 400^e fait l'objet de travaux d'envergure. La Société prévoit y loger :

- une exposition ;
- deux salles de réception ;
- une boutique ; et
- une salle de presse.

Après la fermeture d'Espace 400^e, en novembre 2008, Parcs Canada reprendra possession des lieux.



Centre d'interprétation du Vieux-Port avant les travaux

Société du 400^e

C'est en décembre 2006 qu'on demande la prestation de services d'ingénierie structurale, ainsi que les plans et devis des aménagements temporaires. Avant l'ouverture prévue au printemps 2008, les terrains adjacents, propriétés de l'Administration portuaire et de la Ville, doivent recevoir les installations temporaires suivantes :

- la **Grande place**, une salle de 1 123 mètres carrés pouvant accueillir 500 personnes assises en formule cabaret doublée d'une mezzanine permettant d'ajouter de 100 à 200 personnes, l'équipement nécessaire pour assurer des services de restauration rapide, un plateau de 24,3 sur 7,3 mètres, coulisses comprises, et une petite scène adjacente de 3,6 sur 4,8 mètres, où seront présentées des activités diverses ;
- le **bistro** couvert de 200 places, localisé au bout du quai Renaud 2, offrant une vue sur le bassin Louise ;
- la **scène des Jardins éphémères**, une scène extérieure couverte de 11 sur 11 mètres se prêtant à des prestations par des groupes communautaires et des troupes non professionnelles devant un public de 200 à 300 personnes, assis sur des gradins de pierre ;

- la **Petite place**, un espace de 6 sur 6 mètres pour accueillir autant des ateliers pour enfants que des activités d'animation pour la famille ;
- la **Place des partenaires**, abritant sous un même toit une boutique de produits du 400^e, les kiosques de commanditaires de la Société et un point de radiodiffusion ;
- la **Marquise** et son plateau de 6 sur 3,6 mètres, destinés à la télédiffusion d'émissions, dont l'équipement technique pourra être remisé dans une remorque stationnée en permanence sur le site ;
- une **plate-forme flottante** d'environ 185 mètres carrés, installée entre deux quais pour recevoir une œuvre ludique conçue par des artistes ;
- sept roulottes, qui seront aménagées pour accueillir, outre les loges des artistes, les techniciens et les bénévoles ;
- des blocs sanitaires, placés aux deux extrémités du site ; et
- des stationnements à vélos, situés aux entrées du site, pouvant recevoir 504 vélos.

De plus, deux bâtiments de service existants installés sur un quai serviront à loger la sécurité et la régie technique du spectacle multimédia.

La Ville allait profiter de ces réaménagements pour déplacer la piste cyclable le long du quai Saint-André, renouveler son mobilier urbain et transformer un stationnement du Marché du Vieux-Port en parc des Rencontres, une aire de repos pourvue de tables à pique-nique et d'un module de jeux pour enfants.

SERVICES AU PUBLIC

Tout comme la sécurité et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, le développement durable demeure une préoccupation constante dans l'aménagement de l'ensemble des installations.

Vu la multitude de visiteurs attendue, à ces aménagements doivent s'ajouter certains services au public. Outre les services de base (services de sécurité, de premiers soins, sanitaires, etc.), des services alimentaires et de vente d'alcool sont prévus à la Grande place et au bistro, en plus des services d'accueil et d'information, des boutiques souvenirs et de la billetterie.

Des démarches sont entreprises pour offrir des mets conçus spécialement pour le 400^e, inspirés des produits régionaux du Québec et développés en collaboration avec le Conseil de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour le développement de la région de Québec (CAADRQ) et le Marché du Vieux-Port, de même que des boissons provenant de producteurs artisanaux, biologiques et équitables. Cependant, il ne sera cependant pas possible de concrétiser ce projet. Une nouvelle approche est adoptée et, à la suite d'un appel d'offres lancé à la fin de 2007, des efforts de sensibilisation sont déployés auprès du traiteur retenu afin que l'offre de services de restauration reflète la démarche de la Société et qu'elle mette à l'honneur des aliments frais et sains.

Le dernier étage du Pavillon d'Espace 400^e comptera aussi deux grandes salles vitrées et une terrasse ouverte, qui pourront être louées grâce à un système de réservation géré par un coordonnateur et des gérants de salle.

La Société veut faire en sorte que l'ensemble des services offerts sur le site d'Espace 400^e respecte des principes écologiques : qu'on songe au recyclage, au compostage ou à la consommation d'énergie. Suite à une rencontre tenue avec le Comité de transport de la Ville de Québec, la Société prévoit également inciter les visiteurs à prendre leur vélo ou à profiter des services de navettes. Aussi, par souci d'économie, des démarches sont effectuées afin que des services, de l'ameublement et de l'équipement proviennent, lorsque possible, des commanditaires de la Société.

PROGRAMMATION

Parallèlement à la réalisation des travaux d'aménagement, la programmation des activités prévues de juin à septembre 2008 se développe. Une étude portant sur l'achalandage et les clientèles à Espace 400^e permet de cerner le public cible. L'embauche d'une équipe de spécialistes chevronnés du domaine de la culture, de l'animation culturelle, des expositions, de l'architecture, des Premières Nations, du transport et du développement durable conduira à la formation d'un comité conseil qui se penchera, à partir de 2006, sur l'élaboration d'une programmation riche et diversifiée. Le comité conseil, appuyé par le personnel de la Société, était composé des personnes suivantes :

- **Bernard Arcand**, conseiller scientifique
- **Michel G. Barette**, conseiller à l'animation
- **Lise Bertrand**, chargée du projet d'exposition
- **Yves Doyon**, chargé du projet des Jardins éphémères
- **Liguori Hinse**, conseiller en transport
- **Kevin McMahon**, éco-conseiller
- **Guy Sioui Durand**, conseiller, Premières Nations, Inuits et Métis
- **Pierre Thibault**, architecte et conseiller aux Jardins éphémères et à l'habillage extérieur du site

On détermine alors que la programmation d'Espace 400^e sera structurée autour de 17 thèmes servant de trame de fond à chacune des 17 semaines de festivités de juin à septembre 2008. Sans constituer un cadre rigide, cette approche permettra de profiter des possibilités offertes par la tenue d'autres événements au Québec, des anniversaires à souligner et de la disponibilité d'artistes et de conférenciers.

La Société confie à un organisme la sélection et la négociation des contrats d'artistes et, par la suite, la coordination des horaires et des spectacles à la Grande place et sur les quais. Pour sa part, la scène extérieure est réservée à des groupes communautaires, organismes et troupes artistiques de différentes provenances auxquels une invitation particulière a été adressée.

Les Premières Nations sont appelées à créer un volet de programmation distinct qui s'intégrera à ce carrefour des cultures. On pense déjà à des créations pour les jardins, à des témoignages pour l'exposition, à des activités d'animation, à des conférences et à des œuvres artistiques qui pourraient être présentées sur le site.

La Société réservera aussi un accueil privilégié à des activités ou des artistes parrainés par des organismes culturels d'ailleurs au Canada et de l'étranger, qu'il s'agisse de créations originales, de conférences ou de spectacles en diffusion au Québec.

L'aménagement technique des scènes est conçu pour faciliter l'accueil d'une grande variété de prestations : spectacles de musique, de cirque, de danse, d'humour, de marionnettes et de cabaret, arts de la rue, conférences, classes de maître gastronomiques, tables rencontres et projections de films. On prévoit la présence permanente de techniciens qui prendront en charge le montage des scènes et la régie technique, en plus des employés qui assumeront les services logistiques liés à l'accueil des artistes, à leur transport et à leur hébergement.

En juin 2006, on dévoile en conférence de presse les bases de la programmation d'Espace 400^e. D'autres annonces seront faites par la suite jusqu'à l'ouverture officielle en juin 2008.

EXPOSITION PASSAGERS/PASSENGERS

Une exposition mettra en lumière la mouvance humaine et le peuplement de Québec entre 1608 et 2008. C'est en 2006 que le concept de l'exposition *Passagers/Passengers* est mis au point par un cinéaste, appuyé par un scénographe et des recherches menées par des historiens et des géographes. Un appel à la population permettra d'interviewer près de 400 personnes et de retenir 60 témoignages filmés de mouvance personnelle et familiale.



Nicola-Frank Vachon

Tournage de l'exposition *Passagers/Passengers*

Le Pavillon, transformé en aéroport fictif, où le visiteur prend une valise dans un carrousel et s'enregistre pour partir à la rencontre de personnes ayant transité vers Québec, constituera le cadre physique de l'exposition.

Des chercheurs et des conseillers, ainsi que des firmes spécialisées en scénographie, en production audiovisuelle, en design, en réalisation et en montage d'expositions seront mis à contribution pour réaliser cette exposition bilingue. Des partenaires importants enrichiront le contenu de l'exposition.

Pour couronner le tout, un concours orchestré par la Société, avec l'appui financier du Conseil des arts et des lettres du Québec, permettra de sélectionner parmi une vingtaine de propositions reçues une œuvre d'art originale qui sera installée dans le Pavillon.

JARDINS ÉPHÉMÈRES

À l'automne 2006, sous la direction de l'architecte Pierre Thibault, la Société lance un concours auprès d'étudiants, d'artistes, de designers et d'architectes paysagistes du Canada, des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni. Des 250 inscriptions reçues, 96 présentent un projet, 12 finalistes sont retenus et cinq lauréats sont sélectionnés par un jury formé de spécialistes en création, en design ou en architecture de jardins contemporains. Les propositions de six autres créateurs invités sont choisies pour former les 11 réalisations multisen-sorielles originales des Jardins éphémères sur le thème de *La Rencontre*. L'ensemble des projets reçus a fait l'objet d'une exposition tenue à l'École d'architecture de l'Université Laval, à l'été 2007.

Avant la construction des 11 jardins, prévue au printemps 2008, la Société signera des ententes avec les créateurs lauréats et invités et entreprendra la recherche de fournisseurs en vue de la mise en œuvre des propositions.

LE MOULIN À IMAGES

Dans le cadre d'un projet amorcé en 2004, la Société accompagne l'équipe d'Ex Machina, et son metteur en scène Robert Lepage, dans la conception d'un spectacle multimédia unique et novateur projeté sur un écran géant, soit les silos à grain de la compagnie Bunge. Le spectacle non narratif intitulé *Le Moulin à images* racontera l'évolution de Québec au cours de ses quatre siècles. Annoncé en mai 2006, le spectacle visuel et sonore devrait être présenté en 2008 durant 40 soirs à partir du solstice d'été.

Le Moulin à images nécessite des recherches approfondies dans les archives et les musées, mais représente surtout un véritable défi technique pour ses concepteurs, compte tenu des dimensions de l'écran de projection, de sa surface en béton, de la configuration semi-circulaire des silos et de l'éloignement des spectateurs. Ex Machina puise dans son expertise technologique le traitement des images et du son.

Étant donné l'emplacement et l'envergure de cet écran géant, on souhaite que le public puisse admirer ce spectacle de plusieurs points de vue éloignés, jusqu'à la rive sud du fleuve Saint-Laurent. La conclusion d'une entente en juillet 2007 avec la station CKIA Radio Basse-Ville Québec permettra aux spectateurs situés à l'extérieur du site d'Espace 400^e d'entendre la trame sonore sur ses ondes.



Mathieu Doyon, lacaserne.net

Maquette et équipe du *Moulin à images* sous la direction de Robert Lepage

ÉQUIPE D'ESPACE 400°

Vu l'importance de sa programmation et de son lieu, ainsi que la durée de ses activités, Espace 400° est un volet des festivités qui a nécessité des ressources aussi nombreuses que variées. Il est donc difficile de toutes les nommer. Cela dit, l'équipe s'est entourée de professionnels pour accomplir sa tâche. En collaboration avec un comité conseil externe, les responsables de la programmation ont élaboré et structuré l'offre d'activités à Espace 400°. L'équipe a aussi bénéficié des services de l'organisme Québec Art Cité, qui s'est chargé des relations avec les artistes professionnels des arts de la scène et de la rue. Par contre, la coordination des activités communautaires a relevé du personnel d'Espace 400°.

La Société a aussi fourni les services de techniciens pour l'aménagement des chapiteaux, la régie technique, l'éclairage, la sonorisation et les télécommunications ainsi que les services logistiques comme l'accueil des artistes et l'accréditation.

La gestion des services alimentaires, les relations avec les fournisseurs, l'aménagement et la réservation des salles de réception de même que l'accueil des clients ont été orchestrés par l'équipe d'Espace 400° et le service de l'hospitalité.

Les visiteurs de l'exposition *Passagers/Passengers* ont été accueillis par des guides du Collège Mérici, tandis que les visiteurs des Jardins éphémères ont été reçus par des employés de la Société. Dans les deux cas, ils ont bénéficié de l'appui des bénévoles.

Plusieurs groupes, sans faire partie du personnel de la Société, ont mis leurs intérêts en commun pour veiller au bon déroulement des activités à Espace 400° et ont exercé des tâches reliées à l'exploitation et aux services au public, notamment des fonctions d'information, de sécurité, de secourisme, de restauration, d'administration des boutiques et de billetterie, d'entretien du site, dont les jardins et les édifices, et de soutien technique.



Société du 400°

Lise Bertrand, Anne-Julie Vallée et Danielle Saindon.



Société du 400°

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

PROGRAMMATION

Directeurs – Espace 400°

Bernard Gilbert (*de septembre 2005 à septembre 2006*)Danielle Saindon (*d'octobre 2006 à avril 2008*)Michel Gauthier (*d'avril à octobre 2008*)

Adjointes administratives

Nicole Bérubé

Lyne Malenfant

Conseillère à la programmation

Lynda Roy

Chargée de projet d'exposition

Lise Bertrand

Coordonnatrices – Espace 400°

Marie-Josée Banville

Marie-Soleil Bergeron

Pascale Desbois

Michelle Moisan

Anne-Julie Vallée

Comptable de production

Linda Bergeron

Auxiliaire de bureau

Geneviève Bergeron

Secrétaires

Julianne Bossé

Jacinthe Girard

Michelle Ingino

Geneviève Thibault

Réceptionniste

Joyce Houle

ACCUEIL

Guides des Jardins éphémères

Élizabeth Filip

Isabelle Fontaine

Paul Lacasse

Amélie Nadeau

Guides de l'exposition *Passagers/Passengers*

Anne Marie Angers

Claudia Bellavance

Mathieu Dufour

Isabelle Fontaine

Émilie Gagnon

France Guérard

Sonia Langlois

Paola Mora

Christine Sauvé

Andréanne Tardif

Carolyn Wayland

Marie-Josée Winter

RESTAURATION

Coordonnateur des services alimentaires

Mario Demers

Gérants de salle – Salon Feuille d'érable Air Canada

Naomi Boutin

Jade-Éva Côté-Rouillard

Alexandre Dubois

Alex Lachapelle-Raymond

Hôtes – Grande place

Patricia April

Nicolas Côté

Caroline Drouin

Maxime Gagné

Alexandre Grenier

Marilyn Huard

Camille Lachapelle-De Serres

Amélie Maheu-Poulin

Vincent Michaud-Belleau

Saténik Zohrabyan

TECHNIQUE

Chef des opérations

Simon Paquet

Assistante chef des opérations

Andréa Bergeron

Régisseur général

Simon Patry

Régisseur général adjoint

Carl Comeau

Responsable technique

Étienne Labrecque

Responsables techniques adjoints

Jonathan Bolduc

Nicolas Morin

Frédéric Vallières

Chefs machinistes et électriciens

Myriam Busque

Guillaume Ricard

Régisseuses – Animations

Maude Bêty

Annie Prévost

Chef son – Animations

Jonathan Nicole

Régisseuse – Animations et chef son – Équipe mobile

Véronique L'Hébreux

Chefs machinistes – Équipe mobile

Jean-Philippe Mercier

Maxime Pépin

Chefs son – Équipe mobile

Gabrielle Bégin

Véronique L'Hébreux

Régisseurs – Scène des Jardins éphémères IGA

Jérôme Bolduc

Louis Chamberland

Jacques Rouleau

Chefs son – Scène des Jardins éphémères IGA

Jacques Hébert

Éric Pépin

Régisseurs – Grande place

Stéphane Bélanger

Martin Lamontagne

Chefs machinistes – Grande place

Sébastien Harvard

Benoit Rousseau

Chefs éclairagistes – Grande place

Nycos Desmeules

François Patry

Chefs son – Grande place

Simon Fleury

Charles Lamarche

René Légaré

Éric Morel

Guillaume Tessier

Chefs vidéo – Grande place

Nicolas Dostie

Daniel Marcoux

Préposés à l'accueil des artistes

Solly Ayotte

Jérôme Bolduc

Marie-Ève Chevette

Patrick Henry

Lisa-Caroline Restrepo

Sonorisateur

Maxime Dubé-Morais

Répartiteurs

Gaétan Fontaine

Daniel Guénette

Commissionnaires

Denis Blouin

Sylvain Tremblay

Responsable de l'entretien

Jerry Drolet

Stagiaire en éco-conseil

Kevin McMahon

Stagiaires à Espace 400°

Mélanie Dassylva

Maxime Dubé-Morais

Christopher Jeffrey-Racine

Jérôme Leblond-Fontaine

PROGRAMMATION ASSOCIÉE

Le soutien financier des projets proposés par des organismes et institutions du milieu s'impose rapidement comme moyen de susciter l'adhésion et la participation de la population de la grande région de Québec aux célébrations du 400^e anniversaire. Il s'avère également une façon de mettre en valeur les forces vives qui animent déjà la ville, d'étoffer le calendrier de programmation et de diversifier les créneaux d'activités.

La Société affecte donc une partie de son budget à ces projets importants qui se réaliseront dans la région de Québec sur le thème des fêtes du 400^e anniversaire de Québec, *La Rencontre*. À des fins budgétaires, elle intègre dans la Programmation associée les événements officiels produits par les organismes, la programmation offerte par les Premières Nations et le Championnat mondial de hockey, qui sera pris en charge par un comité organisateur de Québec.

ÉVÉNEMENTS OFFICIELS

La programmation associée s'avère un élément important du calendrier des fêtes, qui sera rythmé tout au long de l'année 2008 par des événements touchant des disciplines et des clientèles variées.

Au terme de consultations auprès des grands événements de Québec, il devient évident que la recherche et le développement de partenariats avec des organismes existants nécessiteront une formule qui encouragera les initiatives du milieu. À partir de juin 2005, la Société lance donc trois appels de propositions de projets :

- Le premier, sur invitation, s'adresse à 29 événements et festivals annuels de la grande région de Québec. En octobre 2005, la Société reçoit 19 propositions et choisit 14 *cuvées spéciales*, qui seront annoncées au printemps 2006.
- Lors d'un second appel destiné aux grandes institutions culturelles, telles que des musées, des orchestres et des opéras, la Société retient 16 activités provenant de plusieurs d'entre elles.
- En troisième lieu, un appel public à l'intention des organismes actifs dans cinq secteurs permet de retenir 33 activités accréditées sur les 232 projets reçus aux dates limites de décembre 2005 et d'octobre 2006. L'annonce de ces activités accréditées est faite respectivement en avril 2006 et en mars 2007.

Par l'intégration de projets originaux de diverses natures, conçus spécialement pour le 400^e anniversaire, la Société veut mettre en valeur les cinq secteurs sélectionnés : *Arts et culture ; Histoire et patrimoine ; Sports et loisirs ; Environnement, sciences et technologies ; et Vie et société*. Elle recherche aussi à travers ces secteurs une programmation s'adressant en particulier à la jeunesse afin d'en publier le contenu.

En complément à ces appels de propositions, des rencontres sont tenues avec les conseils d'arrondissements pour établir des partenariats et élaborer des fêtes de quartier qui remplaceront ce qu'on désignait à l'origine les bals d'arrondissements et les fêtes champêtres.

En dernier lieu, la Société reconnaît la nécessité de saisir des projets de programmation exceptionnels admissibles dans aucun autre secteur, mais qui se distinguent par leur attrait remarquable et leur caractère festif et rassembleur. Ces projets spéciaux émanent de différents organismes de la région de Québec.

Malheureusement, un grand nombre de propositions louables ne peuvent être appuyées compte tenu entre autres de l'enveloppe budgétaire affectée à la programmation associée. Aussi, la Société n'accepte pas de projets d'édition, d'infrastructure, d'achat ou de restauration d'équipement, qui ne répondent pas aux critères de sélection établis. Elle n'accorde pas non plus d'appui financier à des projets de commercialisation ou de communication (télévision, radio, cinéma ou site Internet), ni à l'organisation de congrès, en raison de leur caractère privé. Un comité de travail s'est d'ailleurs penché longuement sur cette question.

Les *Événements officiels* de la Programmation associée, qu'ils bénéficient ou non de l'appui financier de la Société, sont constitués de :

- cuvées spéciales d'événements et de festivals ;
- projets d'institutions culturelles ;
- activités accréditées ;
- fêtes de quartier ; et de
- projets spéciaux présentés à Québec à saveur 400^e.

Des activités compatibles avec l'esprit des festivités qui ne requièrent pas de financement de la Société, tels les projets parrainés par les trois bailleurs de fonds ou d'autres promoteurs, viendront s'ajouter à ces derniers.

Les propositions reçues sont soumises à un processus rigoureux nécessitant la collaboration de comités de sélection, dont les recommandations sont entérinées par le conseil d'administration de la Société. Les projets retenus font l'objet d'un protocole d'entente décrivant les attentes mutuelles, les modalités de financement et les questions relatives à la visibilité avant d'être annoncés en conférence de presse et inscrits sur le site Internet de la Société. La direction de la Programmation associée accompagne ses partenaires dans la réalisation de leurs projets, notamment :

- en tenant une rencontre avec eux en septembre 2007 pour discuter des stratégies de communication de la Société ;
- en produisant et en distribuant du matériel de pavage, en collaboration avec la direction des Communications ;
- en contribuant à la préparation de leurs annonces publiques ;
- en encourageant la participation des partenaires à des journées de promotion du 400^e ;
- en intégrant les événements de la Programmation associée dans les programmes officiels de la Société ;

PROGRAMMATION DES PREMIÈRES NATIONS

L'implication des Premières Nations dans la programmation des fêtes du 400^e vise à faire comprendre les multiples facettes des apports mutuels entre les peuples de l'Ancien et du Nouveau Monde.

Lors de l'établissement de Québec, Samuel de Champlain est entré en relation avec des Autochtones de différentes nations. Quatre cents ans plus tard, il subsiste une seule communauté autochtone dans la région de Québec, celle de la Nation huronne-wendat. En 1649, la Confédération wendate établie au sud-est du lac Huron a été presque anéantie par la maladie, la guerre et les divisions internes. Une partie des survivants sont venus s'établir dans la région de Québec, où ils se sont déplacés à maintes reprises avant de s'implanter en 1697 à proximité de la chute Kabir Kouba (La Jeune-Lorette). Le Village Huron prend le nom de Wendake à la fin du XX^e siècle.

Des négociations entreprises avec la Nation huronne-wendat ont mené à la désignation de cette dernière à titre de Nation hôte à l'égard des autres nations autochtones. Un protocole d'entente est signé en juillet 2006 entre la Société et l'Office du tourisme de Wendake, mandaté par la Nation, accordant à cette dernière un soutien financier pour élaborer une programmation reflétant la culture autochtone et les liens historiques entre les Premières Nations de tout le Québec, voire du Canada tout entier.

En octobre 2007, on annonce un spectacle à grand déploiement qui sera présenté à Wendake. On y prépare aussi une panoplie d'activités, dont un grand rassemblement. Il va sans dire que la Journée nationale des Autochtones, célébrée le jour du solstice d'été, le 21 juin 2008, le Pow-wow estival en août et les fêtes célébrant les récoltes en septembre prendront une envergure tout à fait spéciale et unique en 2008.

Un groupe de travail conjoint, formé de représentants, notamment, de la Direction générale, d'Espace 400^e, des Productions du 400^e et des Premières Nations, s'est rencontré à plusieurs reprises pour intégrer à divers volets de la programmation du 400^e des éléments de la culture autochtone.

Rappelons que le gouvernement fédéral a nommé un commissaire aux affaires autochtones, ce qui a facilité les discussions sur la représentation des Premières Nations. L'Assemblée des Premières Nations ainsi que l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador ont appuyé la Nation huronne-wendat dans son mandat.

On retrouvera ces activités présentées au chapitre de la **Programmation associée**.

- en affichant les événements de la Programmation associée sur le site Internet de la Société ;
- en diffusant les événements de la Programmation associée par l'entremise d'une ligne d'information (Info 400^e) ; et
- en leur offrant un atelier et de la documentation sur le développement durable.

Les réalisations seront présentées plus loin au chapitre de la **Programmation associée**.

ÉQUIPE DE LA PROGRAMMATION ASSOCIÉE

L'équipe de la Programmation associée avait comme responsabilité l'établissement des orientations, des politiques et des normes qui allaient guider le choix des projets, conformément au *Cadre de programmation*. Elle a coordonné les processus de sélection des propositions reçues lors des appels lancés en 2005 et en 2006 et toutes les demandes d'organismes qu'elle a reçues par la suite. Il lui incombait également de représenter la Société auprès de ses partenaires, tout en concertant les initiatives en matière de programmation mises de l'avant par les grandes institutions culturelles, les grands événements, les festivals et les organismes de tous les horizons de la région de Québec. La Programmation associée a négocié les différents protocoles d'entente jusqu'à leur signature et a veillé au respect de leurs conditions, en plus d'assurer le suivi des projets sur les plans du financement et de la promotion. La direction a travaillé de concert avec les artisans de ce volet de programmation tout au long des étapes de réalisation.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Directeurs – Programmation associée

Jacques Dupuis (*de janvier 2006 à avril 2008*)

Pierre Baillargeon (*d'avril à décembre 2008*)

Adjointes administratives

Érica Boisvert

Émilie Levac

Coordonnatrices

Sophie Bernier

Carole Déry

Marie-Hélène Drolet

Coordonnateur – Projets spéciaux

Jacques Dussault

Coordonnateur des communications

Daniel Plante

Assistants à la coordination

Marie-Ève Bédard

Érica Boisvert

Geneviève Boulay

CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY

Le 2 avril 2003, la Ville de Québec signe une convention d'accueil avec Hockey Canada en vue de la tenue du Championnat mondial de hockey de l'International Ice Hockey Federation (IIHF) à Québec en mai 2008.

En janvier 2007, Hockey Canada réclame des garanties financières prévues à la convention. L'administration municipale se montre réfractaire à les fournir seule et demande l'aide des gouvernements. Devant les risques d'annulation de l'événement, le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et la Ville, en tant que bailleurs de fonds de la Société du 400^e anniversaire de Québec, formulent à cette dernière une demande conjointe de réserver, à même son budget, une somme de 6 millions de dollars pour l'organisation du Championnat et de prendre à sa charge les pertes éventuelles de l'événement.

Le Championnat, qui doit se tenir simultanément à Québec et à Halifax, vient alors se glisser dans la programmation du 400^e. L'engagement financier de la Société l'oblige à soustraire trois volets de sa programmation, soit la Ville d'hiver, les Bals des arrondissements et les Fêtes champêtres dans les régions périphériques de Québec, qui seront remplacés par des fêtes de quartier. Des dépenses prévues aux budgets des Communications – Marketing et des Productions du 400^e subissent également des compressions.

La responsabilité financière est partagée entre cinq partenaires, dont la Ville de Québec, le ministère des Transports et ministère responsable de la région de la Capitale-Nationale, la Société des Jeux mondiaux des policiers et pompiers Québec 2005, l'Office du tourisme de Québec et la Société. Le 31 janvier 2007, le président de la Société, Jean Leclerc, se joint au Comité organisateur formé par la Ville et composé de Jacques Tanguay, Claude Rousseau, Patrick Roy, Guy Martineau et Michel Cadrin. Le Comité se chargera de réaliser l'événement, tandis que l'équipe de l'Administration de la Société en assurera la gestion financière. Heureusement, le succès populaire et financier de l'événement permettra de réaffecter la somme réservée à de nouvelles activités de la programmation à l'été 2008.

Le Championnat mondial de hockey sera traité au chapitre de la **Programmation associée**.



Jacques Dupuis, Marie-Ève Bédard et Geneviève Boulay.

Société du 400^e

AFFAIRES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Plusieurs villes, régions et pays tiennent à souligner à leur façon le 400^e anniversaire de Québec, que ce soit sur leur territoire ou à Québec même. C'est à partir de 2006 que la Société coordonne l'action nationale et internationale afin de favoriser les échanges, le partage des orientations souhaitées et la conclusion de partenariats. Des relations sont aussi établies par l'entremise des réseaux existants de la Ville de Québec, des ministères et organismes des gouvernements du Québec et du Canada et des représentants des gouvernements étrangers.

La direction établit un plan d'action incluant la planification de missions d'information au Canada et à l'étranger. Très structurée, l'équipe a régulièrement produit un calendrier des activités pour en informer le Conseil ainsi que des rapports de mission pour évaluer le travail accompli et ses retombées. Plusieurs activités de représentation sont menées au Québec, ailleurs au Canada, en Europe et aux États-Unis, dans le but de produire des effets tangibles en 2008, telles que :

- la participation de créateurs et d'artistes de toutes provenances à des volets de programmation à Québec et ailleurs dans le monde ;
- la présentation d'expositions et d'animation dans le cadre de fêtes commémoratives à l'étranger ;
- des spectacles conjoints avec d'autres provinces et pays ;
- l'accueil de clientèles touristiques du Canada et de l'étranger ;
- la présence de dignitaires ; et
- des témoignages d'amitié sous forme de spectacles, d'œuvres et d'objets originaux.

Le chapitre intitulé **Accueil et ouverture sur le monde** permet au lecteur de voir les activités de cette direction dans son ensemble.



Lucie Latulippe

Société du 400^e

ÉQUIPE DES AFFAIRES NATIONALES ET INTERNATIONALES

L'équipe des Affaires nationales et internationales a multiplié les efforts pour faire rayonner Québec au Canada, aux États-Unis et en Europe de l'Ouest. Ses actions ont contribué à la création d'un événement d'envergure nationale et internationale, concrétisé par la présentation de spectacles artistiques et culturels en provenance d'ailleurs. Les échanges de participation à des événements, les conférences, événements culturels et expositions tenus à l'extérieur du Québec de même que les legs de monuments et de cadeaux à la Ville de Québec sont autant de manifestations de leur travail.

Les membres de cette équipe ont su accueillir les dignitaires du Canada et de l'étranger en visite à Québec en tenant compte des enjeux de l'hospitalité, du protocole et de la sécurité. Au nom de la Société, ils ont aussi témoigné de sa reconnaissance en orchestrant la remise de médailles commémoratives à des personnalités de milieux variés pour souligner leur apport aux célébrations du 400^e anniversaire de Québec.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

AFFAIRES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Déléguée – Affaires nationales et internationales

Lucie Latulippe *[de janvier 2006 à décembre 2008]*

Adjointes administratives

Diane Déchêne

Francyne Genest

Valérie Harvey

Conseillères aux affaires internationales

Marie-Dominique Decninck

Marie-Hélène Drolet

Suzanne Pidgeon

Conseillère aux affaires nationales

Lise Pilote

Chargé de projet – Programmation nationale et hospitalité

Robert Laberge

HOSPITALITÉ

Coordonnatrice de l'hospitalité

France Genest

Conseillères – Hospitalité

Josée Delisle

Josianne Landry

Lise Martin-Cocher

Noémie Poisson

Assistant à la coordination

Simon Chalifour

COMMUNICATIONS

Parallèlement aux activités de planification de la programmation, des moyens de communication sont mis en œuvre pour préparer la population aux célébrations.

Bien que bon nombre d'actes de communication aient été faits depuis la création de la Société, c'est à partir de 2004 qu'un élan est donné aux activités de communication pour accroître la visibilité de la Société auprès du public et des gens d'affaires.

Avant 2008, l'équipe de communicateurs se dévoue à mettre en valeur le travail accompli par la création d'outils et l'organisation d'activités de communication, dont certaines sont réalisées en partenariat avec la Ville et des organismes de promotion touristique. On pense notamment à :

- la rédaction, en 2004, d'un plan stratégique de communication pour la période 2004-2008 et, en 2006, d'un plan de communication stratégique intégré, conçus à l'aide de firmes spécialisées en communication pour définir l'approche qui sera adoptée par la Société, le rôle joué par les Communications, les enjeux et les principes directeurs ;
- des sondages et des études de marché, qui sont également menés durant les années 2004 à 2007, afin de mesurer l'intérêt de la population et d'évaluer la fréquentation et les retombées économiques potentielles ;
- l'établissement de l'image de marque créée en 2004 comme signature de la Société ;
- l'élaboration d'activités de relations publiques dès les premières années ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de presse en 2005 ;
- la publicité et les campagnes intensives incluant la conclusion d'ententes avec des partenaires médias ;
- la promotion touristique constante ;
- les réflexions sur le pavage et la conception du matériel ; et
- les moyens de communication avec le public, dont la création d'un site Internet et la publication de brochures, de bulletins d'information et d'autres produits de promotion et de sensibilisation.

L'envergure des moyens est motivée par l'étalement des événements sur une année entière, la variété et la richesse de la programmation, la volonté de faire durer les retombées touristiques après 2008, mais aussi par des enjeux de taille liés à la communication d'information sensible et non tangible, tels les contenus de spectacles ou le nom des artistes en vedette, qui souvent ne peuvent être dévoilés qu'à la veille de l'événement.

Le chapitre intitulé **Tout le monde en parle** permet de bien suivre l'évolution de ces actions durant toutes les années et d'en évaluer l'impact.

ÉQUIPE DES COMMUNICATIONS

L'équipe des Communications a fait connaître les festivités du 400^e, et dévoilé sa programmation, en déployant un large éventail de moyens auprès de la population régionale et des milieux touristiques du Québec, du Canada et de l'étranger. Elle a conçu et distribué du matériel promotionnel et de pavoisement, bâti et mis à jour le site Internet de la Société en plus de mener de front la gestion quotidienne de toute une panoplie d'activités de communications.

Qu'il s'agisse de rédiger ou de diffuser des centaines de communiqués ou d'organiser un nombre aussi impressionnant de conférences de presse, de préparer des rencontres et des présentations ou encore de participer à des rassemblements touristiques en tous genres, toutes les activités qui ont animé le quotidien de cette équipe concourent au même but : faire la promotion de l'événement.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

COMMUNICATIONS

Directeurs principaux – Communications – Marketing

Paule Riverin *(de janvier à novembre 2006)*

Denys Légaré *(de mars 2007 à février 2008)*

Directrices des communications

Jo-Anne Jean *(de février 2004 à avril 2006)*

Luci Tremblay *(de mars 2008 à janvier 2009)*

Adjointes administratives

Sophie Anctil

Josée Delisle

Jacinthe Girard

Christiane Matte

Chargées de projet – Communications

Elsa Cousineau

Karina Lehoux

Roxanne St-Pierre

RELATIONS PUBLIQUES ET DE PRESSE

Directeurs – Relations publiques et de presse

Pauline Gagnon *(de septembre 2006 à juin 2007)*

Paul-Christian Nolin *(de septembre à décembre 2007)*

Chargés de projet – Relations de presse

Christian Bilodeau

Martine Descarreaux

Élisabeth Farinacci

François Paquet

Attachée de presse

Hélène Sauvageau

Rédactrice en chef

Francine J. Colangelo

Rédactrice

Julie Martineau

Assistants à la coordination – Relations de presse

Sophie Anctil

Céline Côté

Joanie Côté

Marie-Hélène Hamel

Kimberly Labar

PROMOTION TOURISTIQUE

Responsable – Promotion touristique et relations de presse

Roxanne St-Pierre

Assistants à la coordination

Josée Delisle

Jessica Légaré

PUBLICITÉ ET PROMOTION

Directrice – Publicité et promotion

Jo-Anne Jean *(d'avril 2006 à avril 2008)*

Adjointe administrative

Manon Caron

Coordonnatrice – Publicité et promotion

Marie-Hélène Drolet

Chargés de projet – Publicité

Élisabeth Farinacci

Simon Fortin

Chargé de projet – Promotion

Patrick Piché

Chargée de projet – Web et multimédia

Claire Couturier

Chargée de projet – Placement média

Julie Linteau

Rédactrice

Julie Tremblay-Potvin

Édimestre

Valérie Giffard

Graphiste

Patrice Rochon

Infographiste

Marie-Hélène Chiasson

Assistante à la coordination – Présence urbaine

Laurence Galichet

Stagiaires en communication

Annick Bédard

Geneviève Boulay

Marie-Hélène Hamel

Luc Jalbert

Jessica Légaré

Jannick Pellerin

Jean-Philippe Veilleux



Luci Tremblay, Christiane Matte et Roxanne St-Pierre.

Société du 400^e

COMMANDITE

Suite à l'obtention du financement gouvernemental en 2006, la Société se fixe comme objectif de réunir 5 millions de dollars en revenus autonomes, comprenant les revenus de commandite.

Elle élabore pour ce faire un plan de commandite afin de discerner et de rejoindre des partenaires potentiels. Les efforts de sollicitation visent à maximiser la participation et l'appui d'un large éventail d'organisations : grandes entreprises, fournisseurs, firmes professionnelles et entreprises de services. Afin de répartir les commanditaires selon les investissements proposés, la Société instaure en 2006 une structure de partenariat à trois niveaux assortis de divers degrés de visibilité :

- les *Grands partenaires*, liés aux grands événements du 400^e, auxquels on accorde des plans de visibilité et des programmes majeurs d'exploitation sur les sites officiels du 400^e ;
- les *Partenaires officiels*, qui sont attachés à une thématique ou à une production du 400^e, ce qui leur confère une visibilité plus restreinte ; et
- les *Associés*, qui offrent la possibilité à des entreprises de collaborer aux fêtes du 400^e.

Quelques ententes de commandite en argent et en biens et services sont conclues en 2006-2007 et plusieurs autres seront conclues durant l'année 2008.

La Société met sur pied un comité de financement afin de suivre l'évolution des efforts conjugués et organise un coquetel au printemps 2007 pour rassembler les commanditaires qui ont déjà signifié leur appui.

Toutes les facettes de la commandite seront traitées plus loin en détail.



Plaque commémorative des commanditaires

Société du 400^e

ÉQUIPE DE LA COMMANDITE

L'équipe de la Commandite s'est affairée à obtenir un apport financier de la part d'entreprises de secteurs d'activités variés sous forme d'argent ou de biens et services, en contrepartie de la visibilité associée aux célébrations du 400^e anniversaire de Québec.

Le travail de cette équipe a été fait de démarchage auprès de commanditaires potentiels, de présentation de propositions de commandite, d'élaboration de structures de partenariats, de négociation d'ententes et de suivis constants afin de veiller au respect des engagements de la Société, dont le pavoisement, envers ses partenaires financiers. Les réalisations à cet égard ont été consignées dans un rapport transmis à chacun des partenaires.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Directeurs – Commandite

François Côté *(de septembre 2006 à février 2008)*

Bernard Thiboutot *(de février à décembre 2008)*

Conseillers – Commandite

Antoine Bossinotte

Chantal Dias

Sonia Guillemette

Coordonnateurs – Support corporatif

Julien Bergeron

Maude Mercier-Larouche

Préposées à la commandite

Gabrielle Thiboutot

Fannie Gélinas

Préposés au pavoisement

Adrien Bouget

Djordje Vidovic

COMMERCIALISATION

La commercialisation constitue un moyen de financement intéressant pour la Société, qui a comme objectif de générer des revenus autonomes. Cette dernière dresse son plan de commercialisation en 2006 afin de déterminer des sources de revenus et une stratégie de mise en marché. Outre la vente de produits dérivés, la Société a dans son point de mire les redevances de concessions alimentaires, la location de salles à Espace 400^e, la billetterie et les permis d'exploitation télévisuelle comme principales sources de revenus.

Avant l'année 2008, la Commercialisation a lancé des appels d'offres, entre autres :

- à l'automne 2006 et en 2007, pour la conception, la production, la commercialisation et la distribution de produits officiels ;
- en août 2007, pour la captation, la réalisation et la télédiffusion de spectacles ; et
- en décembre 2007, pour le choix de concessionnaires alimentaires.

Elle a en outre analysé de nombreuses propositions d'affaires avant d'entreprendre des négociations et de conclure des ententes avec des fournisseurs et des réseaux de distribution.

Une vision globale de la commercialisation sera présentée plus loin en détail.

ÉQUIPE DE LA COMMERCIALISATION

De son côté, l'équipe de la Commercialisation a consacré son attention principalement à la mise en marché et à la vente de produits dérivés dans des réseaux variés, allant de détaillants desservant la clientèle touristique aux magasins à grande surface, au suivi des ententes et à la vente de billets pour certains spectacles.

Cette équipe a en outre contribué à l'établissement d'une boutique virtuelle sur le site Internet de la Société, de kiosques à certains grands événements et de boutiques à Espace 400^e.

En 2008, conjointement avec l'Administration, cette direction a centralisé la gestion des vêtements du personnel, du matériel promotionnel et des produits dérivés, en plus de prendre en charge les opérations de consignment ainsi que la gestion et la liquidation des stocks.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Directeur – Commandite et commercialisation

(de novembre 2005 à septembre 2006) et
 Directeur – Commercialisation (de septembre 2006 à janvier 2008)
 Jean-Louis Nadeau

Directeur – Produits dérivés

Gérard Bouchard (de février 2008 à décembre 2009)

Adjointes administratives

Lise Martin-Cocher
 Marie-Claude Ratthé-Chalk
 Geneviève Toth

Conseillère – Commercialisation

Danielle Cyr

Assistants à la coordination

Martin Poirier
 Sarah Quimper
 Marie-Claude Ratthé-Chalk

Préposée à la clientèle

Marie-Laure Robitaille



Société du 400^e
 Jean-Louis Nadeau, accompagné de membres de l'escouade 400^e.



Société du 400^e
 Gérard Bouchard, Sarah Quimper, Danielle Cyr, Lucie Latulippe et Marie-Claude Ratthé-Chalk.

DIRECTION GÉNÉRALE

Depuis sa fondation, la Société du 400^e anniversaire de Québec a le souci d'agir en organisme responsable envers la population et ses bailleurs de fonds. C'est pourquoi elle a continué, tout au long des exercices financiers, à appliquer les mécanismes dont elle s'est dotée pour exercer une saine gestion.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Société a institué, dès la fin de 2005, une série de rencontres statutaires afin d'assurer le partage d'information et de suivre avec rigueur l'avancement des préparatifs des fêtes du 400^e à travers les plans d'action de chacune des directions.

En 2006-2007, le comité des directeurs se réunit tous les mois, les comités des opérations, de la programmation et du marketing, sur une base bimensuelle, le comité de gestion, sur une base hebdomadaire, alors que les directeurs rencontrent les membres de leur équipe chaque semaine. L'ensemble des employés de la Société est aussi rassemblé périodiquement.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Au fil des ans, un travail assidu de planification stratégique a été accompli, comme le démontrent plusieurs documents recensés. De nombreux plans d'action, y compris le plan stratégique déposé en juin 2004, témoignent de la rigueur et de l'importance accordées à cette information. En outre, plusieurs rencontres de concertation se tiendront avec les directions, notamment en février 2006 et en mars 2007.

L'échange d'information stratégique doit se faire non seulement avec les employés, mais aussi avec le conseil d'administration, ses comités et les commissaires. À cette fin, des rencontres de suivi ont lieu avec des représentants du ministère du Patrimoine canadien, du Bureau de la Capitale-Nationale, du cabinet du premier ministre du Québec et avec le comité plénier de la Ville de Québec.

Les relations extérieures constituent un pilier de la planification stratégique et il est du ressort de la Direction générale d'établir les contacts qui favoriseront la bonne marche de l'ensemble des activités de la Société. Les efforts exercés à cet égard viendront appuyer les démarches entreprises par toutes les directions.

Le conseil d'administration, pour sa part, sera informé de la gestion du risque reliée aux événements et recevra régulièrement des rapports tels que :

- un rapport d'activités de la Direction générale ;
- un état d'avancement de la Commandite et de la Commercialisation ;
- un calendrier des Relations publiques et de presse et des Affaires nationales et internationales ;
- un état d'avancement des Spectacles et événements, d'Espace 400^e et de la Programmation associée ; et
- d'autre information de nature financière ou juridique.

DIFFUSION DE L'INFORMATION

Au cours de sa vie, la Société devra communiquer des renseignements variés. D'emblée, les responsables politiques souhaitent être informés régulièrement de l'évolution des préparatifs. Ainsi, en janvier 2006, un *Livre de bord* est monté et mis à la disposition de cette clientèle. Ce recueil, qui recense les renseignements utiles et pertinents, permet de répondre aux questions de saine gestion et de suivre le développement des événements. Destinée aux décideurs politiques et aux commissaires, cette information est continuellement mise à jour et versée sur un support informatique (intranet) auquel ils ont accès en tout temps.

L'état d'avancement de chacun des projets est résumé sur des fiches techniques. Chaque fiche comprend une description sommaire du projet, son étape d'approbation, la date de sa réalisation, les partenaires impliqués, la thématique et les valeurs sous-jacentes, le public cible et les bénéficiaires, les impacts culturels, touristiques et environnementaux, le nom du responsable, les ressources humaines concernées, les commanditaires, le budget, les plans et les échéanciers, l'aménagement requis, le synopsis et le contenu, le canevas de production et de réalisation, les risques associés au projet et les indicateurs de performance.

Suivant sa volonté d'assumer un leadership mobilisateur, la Société définit, en août 2006, une approche structurée pour guider la transmission de l'information aux intervenants externes et au public en général. La Direction générale décrit dans un *Guide de diffusion de l'information* des règles visant la transparence et la protection des renseignements privés.

Bien que la Société, comme organisme à but non lucratif, ne soit pas soumise à la législation sur l'accès à l'information et la protection des renseignements privés, celle-ci nomme une personne responsable de la gestion des demandes d'information. Relevant de la Direction générale, cette tâche sera plus tard reléguée à l'Administration.

La Société subira malgré tout la pression des médias, qui lui reprochent un manque de transparence. Ainsi, en janvier 2008, la Société émettra un communiqué de presse énonçant clairement ses règles de diffusion de l'information. Parallèlement, elle assouplira sa gestion de l'information afin de se rapprocher de l'esprit des lois gouvernementales sur l'accès à l'information, tout en respectant ses partenaires et les renseignements de nature privée ou publique.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La responsabilité du développement durable relève de la haute direction, afin que ses principes écologiques puissent s'inscrire dans les actions de chaque secteur. À l'automne 2007, la Société adopte un plan de développement durable afin de minimiser l'incidence de ses activités sur l'environnement, en tenant compte des ressources financières, techniques et humaines disponibles tout comme des préoccupations sociales.

L'impact des gestes posés par la Société à l'égard du développement durable sera présenté plus loin en détail.

ÉQUIPE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'équipe de la Direction générale avait pour responsabilités la planification stratégique, les relations avec les trois paliers de gouvernement, les relations extérieures, la coordination du travail des directions, le traitement des demandes d'information et le développement durable.

La Direction générale a travaillé en interrelation avec le conseil d'administration et les commissaires, à qui elle a recommandé des orientations et présenté la planification stratégique de l'organisation. À titre de premier dirigeant, la personne nommée au poste de directeur général a dû veiller au quotidien sur la destinée de la Société. En plus de coordonner le comité de direction en vue d'harmoniser le travail de l'ensemble des équipes et de concerter la mise en place des activités, elle a analysé les priorités, vu au respect des échéanciers, s'est assurée des suivis et a agi comme porte-parole de la Société. Le développement organisationnel, les communications internes de même que les relations d'affaires de la Société comptaient également parmi ses tâches.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Directeurs généraux

Roland Arpin *(de mai 2001 à janvier 2004)*
 Josée Laurence* *(de janvier 2004 à novembre 2005)*
 Pierre Boulanger *(de novembre 2005 à janvier 2008)*
 Daniel Gélinas *(de janvier à octobre 2008)*
 Françoise Boudreau *(de novembre 2008 à la dissolution)*

*a aussi occupé les postes de

Directrice des relations avec les partenaires
(de décembre 2002 à janvier 2004) et
Directrice principale exécutive
(de novembre 2005 à mars 2008)

Directrice de la programmation
 Lynda Roy *(de juin 2000 à août 2005)*

Secrétaire général et directeur des communications
 François Grenon *(de juin 2000 à mai 2003)*

Adjointes administratives
 Louise Grenier
 Christiane Matte
 Louise Sabourin

Adjointe à la direction générale
 Marie-Josée Banville

Coordonnatrice au développement durable
 Maryse Vaillancourt



Comité des directeurs en 2008. De gauche à droite : Pierre Baillargeon, Michel Gauthier, Lucie Latulippe, Daniel Gélinas, Françoise Boudreau, Bernard Thiboutot, Gérard Bouchard et Luci Tremblay.

ADMINISTRATION

Au début de la Société, les tâches de cette direction étaient surtout axées sur la comptabilité et l'administration en général. À l'automne 2005, la Société fait un grand pas en matière d'administration et de gestion. Des mécanismes s'instaurent pour faciliter les préparatifs des célébrations tout en répondant aux préoccupations de saine gestion et de transparence.

L'embauche d'un effectif qualifié et suffisamment nombreux, un contrôle étroit des ressources financières, l'organisation et l'acquisition de ressources matérielles et informatiques, le traitement des aspects juridiques de la Société de même que l'accueil de ses visiteurs constituent les grands domaines d'intérêt de ce secteur. L'Administration veillera aussi au processus de dissolution de la Société, y compris la gestion du fonds d'archives.

RESSOURCES HUMAINES

La gestion des ressources humaines comprend les services de recrutement (interne et externe) et les plans d'effectif, l'établissement et le suivi de la politique de rémunération, la gestion des dossiers d'employés et le traitement de la paie.

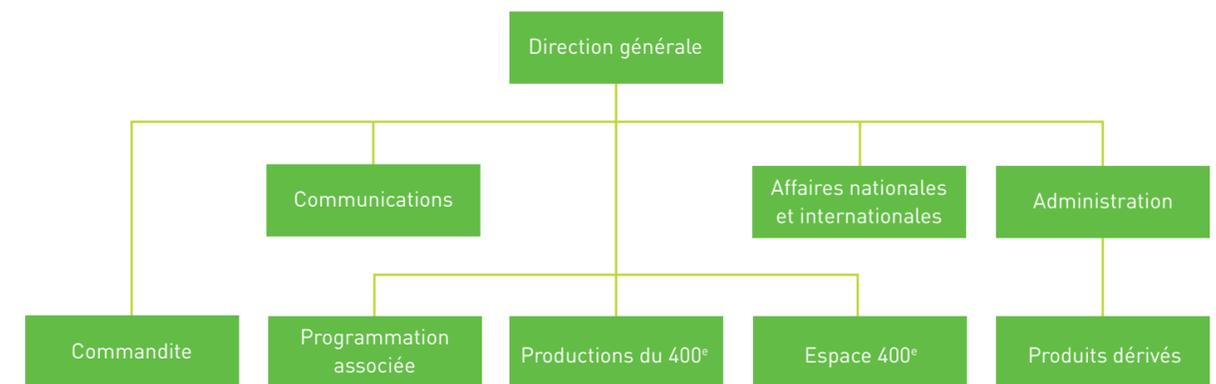
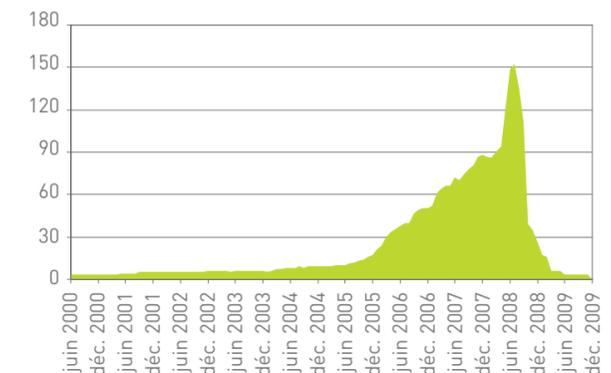
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La préparation d'un événement d'envergure comme le 400^e anniversaire de Québec repose sur le savoir-faire d'un groupe multidisciplinaire. La Société a été constituée d'une équipe permanente non syndiquée, appuyée d'employés occasionnels en période de pointe et de consultants pour répondre à des besoins particuliers. Il est à noter que la polyvalence des ressources a bien servi puisque certaines personnes ont occupé plus d'un poste.

La Société désire mener ses activités de dotation avec transparence et équité. La charge de travail l'incite également à recourir aux services d'une firme spécialisée en recrutement. À l'été 2005, après un appel d'offres, un mandat de développement organisationnel en ressources humaines est confié au Groupe Perspective, qui élabore un plan d'embauche et une politique de rémunération, avant de se charger de recruter des candidats pour des postes de différents niveaux. Un appel lancé dans les journaux par la firme récolte 2 740 candidatures, et plus de 6 000 en moins d'un an.

La Société adopte ensuite un plan d'effectif qui lui permet de contrôler sa masse salariale et de connaître la période d'embauche nécessaire pour chacun des postes de l'organigramme. Le plan d'effectif est révisé tout au long du développement de la programmation, ce qui permet l'embauche continue de nouveaux employés. De deux, en 2000, le nombre d'employés passe à une quinzaine, jusqu'au début de l'année 2006. Au 31 mars 2006, le personnel représente près de 30 années-personnes. L'équipe permanente de la Société compte 88 personnes au 31 mars 2008 et, à son apogée, à l'été 2008, le personnel comprend 155 membres. Durant l'existence de la Société, près de 300 employés auront été directement embauchés par celle-ci.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF de juin 2000 à décembre 2009



Organigramme de la Société en juillet 2008

L'organigramme de la Société évolue au cours des années pour refléter le développement des mandats et des activités et la mise en œuvre des festivités en 2008. La plupart des directions connaîtront des modifications dans leur structure. À titre d'exemple, la direction des Communications réunissait, au départ, outre les fonctions propres au domaine des communications, celles de la commercialisation et de la commandite. En cours de route, pour des raisons d'efficacité, les responsabilités ont été réparties autrement.

À l'hiver 2008, avec l'arrivée d'un nouveau directeur général, des changements sont apportés à la structure organisationnelle de la Société. À la suite du départ d'employés, cadres et autres, les directions et la gestion des dossiers doivent être réorganisées et du nouveau personnel, embauché. Au plus fort des activités de la Société, toutes les directions relèvent directement de la Direction générale à l'exception de la direction des Produits dérivés, placée sous la direction de l'Administration.

POLITIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL

En 2005, le conseil d'administration reçoit une proposition de politique de rémunération du personnel basée sur les barèmes de la fonction publique du gouvernement du Québec. Ce système prend en considération les compétences requises, l'initiative exigée et la contribution à l'emploi. La Société utilise l'échelle de traitement du personnel d'encadrement de la province pour déterminer les salaires.

De cette politique découle un *Guide de rémunération* pour le personnel cadre. On peut y lire, par exemple, que la personne qui occupe le poste de directeur général est choisie et engagée par le conseil d'administration, qui établit ses conditions de travail.

L'emploi de chaque membre du personnel est confirmé par la signature d'un contrat d'embauche, qui comporte les conditions d'emploi et une description de tâches. Le traitement de la paie s'effectue aux deux semaines par les Services de paie Desjardins.

Un *Guide d'accueil de l'employé* vise à intégrer rapidement les nouveaux employés, tandis que des rencontres et des activités d'information permettent d'éveiller et d'entretenir un sentiment d'appartenance et un esprit d'équipe et de maintenir l'efficacité dans les tâches confiées aux équipes de travail. Les employés bénéficieront d'une formation particulière respectant les mesures législatives en la matière. Il est à noter qu'afin de maintenir un climat de travail harmonieux, le conseil d'administration adopte en novembre 2005 une *Politique pour le respect de la personne et de sa dignité*.

SOUTIEN TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DES BAILLEURS DE FONDS

La Société a bénéficié de quelques prêts de services de professionnels de ses bailleurs de fonds. En l'occurrence, elle désire remercier les organisations publiques suivantes :

- le ministère des Relations internationales du Québec, pour l'affectation de Lucie Latulippe à la direction des Affaires nationales et internationales ;
- la Société de l'assurance automobile du Québec, pour le prêt de service de Jo-Anne Jean, à titre de directrice des Communications ;
- Environnement Canada, qui a détaché Maryse Vaillancourt pour la réalisation du plan de développement durable ;
- le Musée de la civilisation de Québec, pour l'affectation de Lise Bertrand comme chargée de projet à l'exposition à Espace 400^e ;
- le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, pour les services rendus par Jacques Dussault dans le cadre de l'organisation d'événements spéciaux de la Programmation associée ; et
- la Ville de Québec, pour l'apport considérable de l'archiviste Martine Ménard.

Parmi toutes les ressources qui ont facilité sa tâche, la Société a pu compter sur plusieurs employés de la Ville de Québec, notamment Robert Bonin, Diane Leduc, David Nobert et Stéphan Roussel, qui ont assuré le soutien informatique et téléphonique.

La Société souligne également la contribution de la Défense nationale, qui a désigné deux militaires, le major Michel Boisseau et l'adjudant-maître Danielle Mercier, pour coordonner sa participation aux festivités. Outre son soutien important à certaines productions du 400^e : *Le Parcours 400 ans chrono*, le spectacle *Rencontres*, le concert de l'Orchestre symphonique de Québec et les activités protocolaires du 3 juillet, le Ministère a participé activement à des activités de la Programmation associée, et les cadets de la région de l'Est ont offert plusieurs concerts à Espace 400^e.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Ce secteur sera à l'avant-scène tout au long du périple du 400^e. Ses responsabilités comprennent l'établissement de politiques et de contrôles internes, les prévisions budgétaires et leur suivi, la gestion comptable ainsi que la production d'états financiers et les processus de reddition de comptes.



Guylaine Montagnon

Société du 400^e

PROTOCOLES D'ENTENTE

Compte tenu de la programmation envisagée en 2004, la tâche de la Société et de son conseil d'administration était d'en assurer le financement. Les autorités fédérales, provinciales et municipales ont répondu rapidement à l'appel en annonçant dès mai 2005 leur appui financier.

Puisque les contributions des partenaires forment l'essentiel du financement de la Société, cette dernière se doit d'être très circonspecte dans l'usage des fonds publics mis à sa disposition. Il importe en conséquence que les conditions d'octroi de cette aide soient précisées à l'intérieur de protocoles qui en assurent la clarté et le respect. Chaque palier de gouvernement ayant des compétences distinctes, leurs exigences peuvent l'être aussi. Cependant, la Société doit pouvoir compter sur une certaine harmonisation de celles-ci afin d'en assurer le respect et le suivi. Des documents financiers leur seront fournis pour répondre aux demandes d'information.

Les responsabilités et les exigences des partenaires financiers sont colligées dans les différents protocoles d'entente qui encadrent la Société dans la réalisation de son mandat. Ces exigences peuvent concerner :

- la représentativité des administrateurs ;
- l'exclusivité du mandat de la Société au regard de l'organisation des célébrations ;
- les versements annuels ;
- l'utilisation des fonds aux fins exclusives de la réalisation de son mandat ;
- la réalisation d'un plan de visibilité associé à leur contribution ;
- les responsabilités et les pratiques administratives exigées de la Société ;
- la définition de la période d'engagements financiers autorisés ;
- les ententes de service ;
- la couverture d'assurance ;
- les règles de gouvernance ;
- les clauses de défaut et de résiliation ;
- la reddition de comptes ;
- l'information et les rapports à transmettre ; et
- la nomination d'un responsable de l'application du protocole.

L'aspect financier des protocoles sera abordé plus loin en détail.

POLITIQUES DE GESTION

Pour faire suite à l'application de ses règlements généraux et des protocoles signés, la Société adopte un certain nombre de politiques. Rigueur de gestion et mécanismes de contrôle serviront de règles de base tout au long de cette aventure.

Dès 2006, la direction de l'Administration met en place des politiques et processus divers de contrôle interne. Consciente de l'ampleur des célébrations qui sont sous sa responsabilité et des budgets qui lui ont été accordés, la Société doit s'assurer que leur encadrement est à la hauteur de l'image de la ville afin d'assurer une conclusion sans heurts. Elle se doit de faire en sorte que l'intégrité, l'éthique, l'ordre, la discipline, la mesure et la cohérence fassent, en tout temps et en tout lieu, partie intégrante de son modèle d'organisation.

La Société adopte, en mai 2006, une *Politique de gestion financière* pour l'ensemble de ses activités, qui met de l'avant les pratiques appliquées par l'administration publique. La politique contient des dispositions relatives à l'approbation des budgets, à la gestion budgétaire courante et à la gestion financière, entre autres des transactions bancaires et des engagements, et au rôle du comité de vérification. En vertu de cette politique, toute transaction d'achat de biens et services ou de prestation de services professionnels doit être préalablement autorisée, le niveau d'autorisation variant selon le niveau des montants engagés. La Société suit également le règlement sur l'attribution des contrats de services des ministères et organismes gouvernementaux, qui prévoit le recours à des appels d'offres.

Mentionnons également l'adoption d'une *Politique de frais remboursables à l'employé, aux contractuels et aux invités*, qui précise les balises pour le remboursement des frais de déplacement et de séjour autant des employés et des contractuels engagés pour des mandats précis que des invités de la Société.

Afin de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence des membres du conseil d'administration et des employés dans l'exercice de leurs fonctions, un *Code d'éthique et de déontologie*, comportant des règles régissant les conflits d'intérêts, est adopté en novembre 2006.

INFORMATION FINANCIÈRE

L'information budgétaire doit comprendre les montants et les sources de revenus et de dépenses, selon les données à jour. Une charte de comptes détaillée s'impose. Par conséquent, la direction de l'Administration s'affaira, en 2005, à implanter la gestion par projet, ce qui permettra de rendre les gestionnaires responsables et de suivre l'évolution des dépenses par projet. Elle se servira pour ce faire du système comptable *Gestio* et du logiciel *Acoma*.

Les processus budgétaires sont marqués par un suivi continu des dépenses et des sources de financement de la Société, privées, publiques et autonomes. À cette fin, un module de gestion, comptabilisant les engagements financiers en temps réel, est implanté pour chacun des projets, et la formation appropriée est donnée aux personnes concernées. Plusieurs outils sont également mis à la disposition du personnel pour faciliter la gestion des données comptables, notamment une liste des fournisseurs accrédités, des bons d'achat et des formulaires de recherche de prix, d'octroi de contrat et de transfert budgétaire. En 2007, des rencontres ont lieu avec le Comité organisateur du Championnat mondial de hockey 2008 pour mettre en place la structure administrative et les procédures de suivi de cette activité.

Pour l'approbation des prévisions budgétaires, le comité exécutif revoit avec l'Administration le budget annuel et en recommande l'acceptation par le conseil d'administration. La production des états financiers et des prévisions budgétaires, ainsi que le suivi des liquidités, sont effectués sur une base régulière, tout comme la préparation des documents nécessaires au suivi des ententes de financement conclues avec les bailleurs de fonds. On procède également à l'analyse des projets d'entente avec des commanditaires et des fournisseurs de produits dérivés, de même que des ententes comportant des redevances, afin d'en estimer les revenus potentiels. Les données budgétaires et les résultats financiers seront traités plus loin en détail.

REDDITION DE COMPTES

La Société s'est vu confier l'organisation des fêtes et son conseil d'administration est responsable au premier chef de sa gestion. Au quotidien, elle doit compter sur une autonomie de gestion dans son action et obéir à un corps de règles administratives et financières. Elle doit également pouvoir mettre en place une programmation et, à terme, procéder à une reddition de comptes qui soit à l'abri d'exigences conflictuelles.

Afin de favoriser le partage d'information avec ses partenaires, la Société met sur pied un comité de vérification. Ce comité pourra constater l'importance que la Société accorde à une saine gestion financière, grâce à la politique de gestion financière et à la mise en place de contrôles internes et de procédés administratifs. Le suivi des protocoles d'entente est aussi assuré par la production de divers rapports transmis aux bailleurs de fonds.

Parmi les rapports produits par la Société, mentionnons :

- un rapport mensuel faisant état de la progression de la situation budgétaire, intitulé *État des engagements financiers* ;
- un rapport trimestriel, composé du plan d'action révisé, de l'état d'avancement des préparatifs et des indicateurs de rendement ;
- un rapport trimestriel de liquidités ; et
- un rapport des engagements cumulatifs par fournisseur.

D'autre part, à la fin de chaque année, les états financiers de même que le rapport du vérificateur externe sont soumis au comité de vérification, qui en recommande l'acceptation au Conseil, lors de l'assemblée générale annuelle.

RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

Dans le contexte événementiel, une évaluation des besoins matériels, logistiques et informatiques n'est pas une mince affaire. Un diagnostic de la situation initiale en regard des obligations futures permettra de mieux orienter ce secteur d'activités. La Société entreprendra les démarches nécessaires pour combler les besoins en ressources matérielles et informatiques essentiels au bon déroulement des célébrations.

L'équipe responsable des ressources matérielles et informatiques s'est vu confier le mandat de fournir le matériel et les équipements de bureau et de télécommunications nécessaires au travail des employés. En 2000 et en 2001, deux appels d'offres ont été réalisés pour obtenir du mobilier de bureau et de l'équipement informatique afin d'outiller la petite équipe alors en place.

Par la suite, en 2006, une entente conclue entre la Société et la Ville de Québec relativement à des services de bureautique et de réseautique fait en sorte que le personnel de la Société se trouve relié au réseau de la Ville. Cette dernière facilite également l'approvisionnement de la Société en biens meubles et en équipements informatiques à faible coût. La Société a aussi bénéficié des meubles qui ont servi à l'organisation des Jeux mondiaux des policiers et pompiers en 2005.

Durant son existence, la Société changera d'adresse à quatre reprises. Ces déménagements, engendrés par l'augmentation du nombre d'employés et l'ouverture d'Espace 400^e, entraîneront évidemment la réinstallation de mobilier et d'équipement informatique et téléphonique.

En plus d'administrer des biens de toutes sortes, allant des meubles aux équipements, en passant par les fournitures de bureau, les articles promotionnels, les produits dérivés, le matériel de pavoisement et de production, dont les décors et costumes, ce secteur est responsable de la gestion des deux entrepôts de la Société, de l'inventaire et de la disposition des biens. De plus, il lance, en juin 2007, un appel d'offres pour la conception et la production des vêtements répondant aux besoins du personnel.

Les nombreux sites d'activités de la Société sont également desservis par un service de commissionnaires.

AFFAIRES JURIDIQUES

Les activités de la Société génèrent un nombre imposant de dossiers nécessitant une expertise juridique. L'équipe des Affaires juridiques procède, par conséquent, à l'analyse et à la rédaction de divers documents, qu'il s'agisse de clauses d'assurance, d'appels d'offres, de baux, de contrats ou d'ententes de partenariat pour conclure les échanges tenus entre autres avec des producteurs, des artistes, des fournisseurs et des commanditaires. Il lui appartient aussi de fournir des avis juridiques, de rédiger les procès-verbaux des séances du Conseil et du comité exécutif, de mener des négociations diverses et de traiter les dossiers litigieux.

Responsable de l'assurance des lieux, des biens et des événements, y compris l'assurance de responsabilité civile, l'équipe procède à un appel d'offres en octobre 2007.

ÉQUIPE DE L'ADMINISTRATION

Cette équipe a fourni des services administratifs à l'ensemble des directions de la Société. Regroupant les ressources humaines, les ressources financières, les ressources matérielles et informatiques ainsi que les affaires juridiques, la direction a aussi pris en charge, au cours de 2008, le secteur des produits dérivés.

Responsables de l'accueil des visiteurs et des messagers, ses réceptionnistes ont en outre répondu aux nombreux appels et courriels du public. Le secteur des ressources humaines a déployé des plans d'effectif et procédé à l'embauche et au traitement de la rémunération. Les services comptables avaient le mandat d'assurer la gestion financière et d'effectuer les opérations comptables de la Société. Cette équipe a préparé les prévisions budgétaires et assuré les contrôles nécessaires, assuré la perception des contributions des gouvernements et des commanditaires, encaissé les revenus de la commercialisation et payé les comptes. Son personnel a aussi assuré le suivi financier dans les systèmes comptables et préparé les rapports nécessaires aux vérifications annuelles et à la reddition de comptes au conseil d'administration et aux organismes contributeurs. Le suivi financier du Championnat mondial de hockey a également été pris en charge par ce groupe.

Quant au secteur des ressources matérielles et informatiques, il a soutenu l'ensemble des directions selon les besoins ponctuels de chaque unité. En terminant, les Affaires juridiques ont principalement assuré le respect des lois et des règles par la rédaction de contrats en tous genres.

Il incombera naturellement à la direction de l'Administration de procéder à la dissolution ultime de la Société. Avant de fermer boutique, on accueillera une archiviste afin de transférer les archives de la Société au fonds d'archives de la Ville de Québec. Ce travail s'échelonna sur plusieurs mois.

C'est également sous cette direction que les pages de ce document officiel, *Rapport d'activités*, seront écrites, produites et publiées.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

ADMINISTRATION

Directeur de l'Administration et secrétaire du Conseil
André Matte (de juin 2003 à mars 2004)

Directrice principale – Administration

(de novembre 2005 à octobre 2008) et
Directrice générale (de novembre 2008 à la dissolution)
Françoise Boudreau

Adjointes administratives

Guylaine Montagnon
Louise Sabourin

Réceptionnistes

Joyce Houle
Danielle Labrie-Jackson

Archiviste

Martine Ménard

Stagiaire aux archives

Maxime Chouinard

Chargée de projet – Administration

Maryse Vaillancourt

Traductrice-révisure

Marie-Claude Rathé-Chalk

RESSOURCES HUMAINES

Conseiller en gestion des ressources humaines
Simon Tremblay

RESSOURCES FINANCIÈRES

Contrôleuse et chef de la comptabilité
Nicole Paquet

Contrôleuse du Championnat mondial de hockey

France Lemay

Comptables

Diane Lafrance
Johanne Picard

Commis principal à la comptabilité

Alexander Smets

Commis comptables

Hugo Castonguay
Jonathan Fournier
Valérie Gagné
Martine Tremblay
François-Pierre Turcotte

Coordonnatrice – gestion administrative

Anne Provencher

Agents de gestion – Ressources financières

Jocelyne Dion
Jacques Dubé
Lyne Malenfant
Guylaine Montagnon

Analystes financiers

Patricia Jolicœur
Daniel Letellier

RESSOURCES MATÉRIELLES

Responsables des ressources matérielles et informatiques

Esteben Harguindeguy
France Lemay

Magasiniers

Gérard Gingras
Nathalie Guay

Commis de bureau

Michèle Roberge

Commissionnaires

François Gagnon
Martin Grand'Maison

Journaliers

Mickael Marin-Gingras
Stéphanie Roberge-Leblanc

AFFAIRES JURIDIQUES

Conseillère juridique principale
Josée Perron

Conseillers juridiques

Anne Gagnon
Josiane Gendron
Jacques Taché

Secrétaires juridiques

Estelle Fortier
Vanessa Gaertner

Stagiaire à l'administration

Stéphanie Boutin





► Les artisans de la fête / Une équipe du tonnerre
Employés de la Société du 400^e

► Avril 2007 « Quand le 31 décembre 2008 va arriver, on espère que tout le monde va dire: "Wow, quelle année exceptionnelle on vient de vivre! Quelle chance on a eu d'être là à ce moment-là!" » - Pierre Boulanger



Les artisans de la fête / Une équipe du tonnerre
Employés de la Société du 400°



24 août 2008

« On peut dire qu'on a été des générateurs d'émotions. C'est ce qu'on voulait, faire vivre des émotions. Quand tu vis une émotion, tu t'en souviens. » - Daniel Gélinas